



**DOUCET, BETH & ASSOCIÉS**

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**FONDS FRATERNITE POUR DEMAIN**

21 RUE ALBERT 1<sup>ER</sup>

91600 SAVIGNY SUR ORGE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

*Au Conseil d'Administration du Fonds Fraternité pour Demain*

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 04/06/2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds FRATERNITE POUR DEMAIN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation Educations Plurielles à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le traitement des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 13 mai 2024

**DOUCET, BETH & ASSOCIÉS**  
*Commissaire aux Comptes*

Représentée par Nathalie ELIO



## **Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes**

---

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
  
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
  
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
  
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
  
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN - ACTIF

Fonds Fraternité pour Demain - 91600 SAVIGNY SUR ORGE  
SIRET

Période N du 01/01/2023 au 31/12/2023  
Période N-1 du 01/10/2021 au 31/12/2022

		Exercice N			Exercice N - 1
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement			
		Frais de recherche et développement			
		Donations temporaires d'usufruit			
		Concessions, brevets et droits similaires			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes (immo. incorporelles)			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains			190 000
		Constructions	2 243 465		2 243 465
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			35 809
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes (immo. corporelles)			
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées	5 265		5 265
		Autres titres immobilisés	2 280		2 280
		Prêts			
		Autres			
<b>TOTAL (I)</b>		2 251 010		2 251 010	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Stock et en-cours				
	CRÉANCES	Clients, usagers et comptes rattachés			
		Reçues par legs ou donations			
		Autres créances	14 192		14 192
					27
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités		176 879		176 879	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATIONS</b>	Charges constatées d'avance		173	173	388
	<b>TOTAL (II)</b>		191 244	191 244	107 607
	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I À V)</b>		2 442 254		2 442 254	
				1 130 630	

## BILAN - PASSIF

Fonds Fraternité pour Demain - 91600 SAVIGNY SUR ORGE  
SIRET

Période N du 01/01/2023 au 31/12/2023  
Période N-1 du 01/10/2021 au 31/12/2022

		Exercice N	Exercice N - 1	
<b>FONDS PROPRES</b>	SANS DROIT DE REPRISE	Fonds propres statutaires (sans droits de reprise)	15 000	15 000
		Fonds propres complémentaires (sans droits de reprise)	1 017 772	
	Avec droit de reprise	Fonds propres statutaires (avec droits de reprise)		
		Fonds propres complémentaires (avec droits de reprise)		
		Écarts de réévaluation		
	RÉSERVES	Réserves statutaires ou contractuelles		
		Réserves pour projet de l'entité		
		Autres réserves		
		Report à nouveau	6 640	
		Excédent ou déficit de l'exercice	1 252 811	1 024 412
		Situation nette		
	CONSOUMPTIBLES	Subventions d'investissement		
		Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>		<b>2 292 223</b>	<b>1 039 412</b>	
FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés	144 996	86 683	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>144 996</b>	<b>86 683</b>	
PROVISIONS	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>				
DETTES	Emprunts obligatoires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	5 036	4 535	
	Instruments de trésorerie			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>5 036</b>	<b>4 535</b>	
	Écarts de conversion passif (V)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I À V)</b>		<b>2 442 254</b>	<b>1 130 630</b>	

## COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

Fonds Fraternité pour Demain - 91600 SAVIGNY SUR ORGE  
SIRET

Période N du 01/01/2023 au 31/12/2023  
Période N-1 du 01/10/2021 au 31/12/2022

		Exercice N	Exercice N - 1	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations			
	<b>VENTES DE BIENS ET SERVICES</b>	Ventes de biens dont ventes de dons en nature ( )		
		Ventes de prestations de service dont parrainages ( )		
	<b>PRODUITS DE TIERS FINANCIERS</b>	Concours publics et subventions d'exploitation		
		Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		40 250
		Ressources liées à la générosité du public dont dons manuels ( 663 761 ) Mécénats ( ) Legs, donations et assurances-vie ( )	663 761	666 216
		Contributions financières	103 000	55 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
	Utilisations des fonds dédiés	86 683		
	Autres produits	371 800	400 000	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		<b>1 225 244</b>	<b>1 161 466</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	76 960	49 820	
	Aides financières	226 280		
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
	Charges sociales			
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
	Dotations aux provisions			
	Reports en fonds dédiés	144 996	86 683	
Autres charges	844	552		
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>		<b>449 080</b>	<b>137 054</b>	
<b>I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>776 164</b>	<b>1 024 412</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés	637 908		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>		<b>637 908</b>		

## COMPTE DE RÉSULTAT (2/2)

Fonds Fraternité pour Demain - 91600 SAVIGNY SUR ORGE  
SIRET

Période N du 01/01/2023 au 31/12/2023  
Période N-1 du 01/10/2021 au 31/12/2022

		Exercice N	Exercice N - 1
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	161 261	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	161 261	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>		476 647	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>		1 252 811	1 024 412
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Produits exceptionnels sur reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>		1 863 152	1 161 466
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>		610 341	137 054
Excedent ou déficit		1 252 811	1 024 412
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat	79 601	97 171
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (IX)</b>		79 601	97 171
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole	79 601	97 171
<b>TOTAL CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE (X)</b>		79 601	97 171

# Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

---

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

**DOUCET BETH & ASSOCIES**  
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes  
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

# Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

## Table des matières

<b>I. Présentation et Faits significatifs de l'exercice</b> .....	<b>3</b>
A. PRESENTATION DU FONDS DE DOTATION .....	3
B. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE .....	4
<b>II. Principes, règles et méthodes comptables</b> .....	<b>5</b>
2-1 Changement de méthode comptable.....	5
2-2 Provision .....	5
2-3 Indemnité de fin de carrière .....	5
2-4 Méthode de détermination des produits.....	5
2-5 Charges constatées d'avance .....	5
2-6 Produits constatés d'avance .....	5
<b>III. Notes relatives aux postes de bilan actif</b> .....	<b>6</b>
3-1 Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé .....	6
3-2 Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés.....	7
3-3 Immobilisations financières.....	7
3-4 Stocks et en-cours .....	7
3-5 État des créances et dépréciations liées.....	8
3-6 Valeurs mobilières de placement .....	8
<b>IV. Notes relatives aux postes de bilan Passif</b> .....	<b>8</b>
4-1 Tableau de variation des fonds propres .....	8
4-2 Subventions d'investissements .....	9
4-3 Provisions réglementées .....	9
4-4 Fonds dédiés .....	9
4-5 Fonds reportés sur legs et donations .....	11
4-6 Provisions pour risques et charges .....	11
4-7 État des échéances et des dettes .....	11
4-8 Emprunts .....	11
<b>V. Detail des opérations de clôture</b> .....	<b>12</b>
5-1 Charges à payer et produits à recevoir.....	12
5-2 Produits et charges imputables à un autre exercice .....	12
<b>VI. Notes relatives au compte de résultat</b> .....	<b>12</b>
6-1 Produits d'exploitation.....	12
6-1.1 Dons, mécénat .....	12
6-1.2 Legs, donations ou assurances-vie.....	12
6-1.3 Revenus immobiliers .....	12
6-2 Ventilation des produits.....	12
6-3 Charges d'exploitation.....	12
6-4 Résultat financier .....	13
6-5 Résultat exceptionnel.....	13
6-6 Transfert de charges .....	13
6-7 Résultat et impôts sur les bénéfices.....	13
6-8 Contributions volontaires en nature .....	13
<b>VII. Autres informations</b> .....	<b>14</b>
7-1 Effectif moyen .....	14
7-2 Informations sur les transactions avec les parties liées.....	14
7-3 Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés.....	14
7-4 Informations sur les opérations et engagements envers les dirigeants .....	14
7-5 Filiales et participations .....	14
7-6 Engagements hors bilan.....	14
7-6.1 Engagements donnés .....	14
7-6.2 Engagements reçus.....	14
7-6.3 Engagements pris en matière de crédit-bail.....	14
7-6.4 Autres opérations non inscrites au bilan .....	14
7-7 Informations relatives aux frais d'audits et de commissariat aux comptes.....	15
<b>VIII. Informations spécifiques liées à l'appel public à la générosité</b> .....	<b>15</b>
8-1 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).....	15
8-2 CROD des contributions volontaires en nature (CVN).....	16
8-3 Tableau de rapprochement entre les charges du CR et du CROD .....	17
8-4 Tableau de rapprochement entre les CVN du CR et du CROD .....	17
8-5 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) .....	17
8-6 Tableau de variation des fonds propres liés à la générosité du public.....	18
<b>IX. avantages et ressources provenant de l'étranger</b> .....	<b>18</b>
9-1 Tableau EAR - État des avantages et ressources provenant de l'étranger .....	18

# Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

---

## I. PRESENTATION ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### A. **PRESENTATION DU FONDS DE DOTATION**

Le Fonds Fraternité pour Demain a pour objet de participer à la construction d'un futur fraternel, écologique, et humain, par l'accomplissement et le soutien de toute mission d'intérêt général, à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel, et à la biodiversité.

Et notamment de :

- Financer, soutenir et organiser toute action, sans limitation, en faveur de la protection et de la défense de l'environnement naturel, de la biodiversité, de toute forme de patrimoine collectif d'utilité sociale et plus généralement toute action en lien avec son objet ;
- Participer au développement de lieux de vie écologique et solidaire, et notamment ceux portés par le réseau Oasis dont les 5 valeurs clés sont : la souveraineté alimentaire, la sobriété énergétique, la gouvernance partagée, la mutualisation, et le partage de biens et de services et enfin l'ouverture sur l'extérieur ;
- Renforcer le lien social et la solidarité sur les territoires ;
- Soutenir tout particulièrement les actions menées par des collectifs souhaitant générer, réparer et sanctuariser les ressources matérielles et immatérielles des générations passées, présentes et/ou futures en les gérant collectivement en tant que biens communs à protéger ;
- Dans le cadre de la protection des biens communs, il s'agit de protéger toute forme de patrimoine qui puisse devenir un bien commun. Ainsi le fonds pourra détenir des biens mobiliers ou immobiliers mais aussi toute autre forme de propriété industrielle ou intellectuelle, que ce soit des outils de production, des titres de sociétés industrielles ou commerciales, des droits d'auteurs, des moyens numérique (logiciel libre ou open source) ou de tout autre forme. La protection de ces biens se fera par tout moyen et notamment en dissociant la propriété de l'usage pour permettre de sortir les biens de toute forme de spéculation ou transmission afin d'en assurer la pérennité.
- Permettre à des personnes de tous milieux sociaux d'accéder à une alimentation de qualité, à des logements dignes, à une diversité éducative et culturelle, à des formations qualifiantes et leur donner accès à toute forme d'économie de partage et de don ;
- Aider à la création, à l'essor, et à la pérennité d'établissements, ou à la réalisation de missions d'intérêt général, par des apports financiers (subventions, remboursables ou non, bonifications d'intérêts, cautions, garanties d'emprunts, ...), la mise à disposition de patrimoine, l'acquisition de biens immobiliers, la location de locaux, la sauvegarde du patrimoine immobilier des établissements concernés et toute action autorisée par la loi ;
- Réaliser ou faire réaliser des actions d'information, de soutien, d'éducation, d'études et de recherche fondamentale ou appliqué, qu'il s'agisse d'actions auprès des populations concernées, de la formation des acteurs intervenants au niveau local ou de l'organisation de conférences ou colloques afin notamment de faire connaître des pratiques pouvant servir de référence ;
- Initier, soutenir ou élaborer l'organisation, la co-production et le parrainage de toutes manifestations, séminaires, colloques, rencontres, expositions et événements pédagogiques, éducatifs, culturels ou artistiques ;

# Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

- 
- Recevoir, acquérir, construire, gérer ou donner à gérer des biens immobiliers dans le but de favoriser son objet, notamment recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue soit d'en redistribuer les revenus à toute organisation d'intérêt général œuvrant dans son champ d'action, soit d'en disposer afin d'œuvrer lui-même dans un but d'intérêt général ;
  - Établir des partenariats avec tout organisme d'intérêt général développant des activités similaires ou connexes. Développer des partenariats, conclure toute convention nécessaire à l'accomplissement de son objet avec des personnes physiques ou morales, de droit public ou de droit privé ;
  - Et plus généralement, toutes opérations, sous quelque forme que ce soit, en France ou à l'étranger, pouvant se rapporter, directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptible d'être utile aux actions ci-dessus ou d'en faciliter la réalisation et le développement ;

Le fonds de dotation est un organisme à but non lucratif, lequel pourra réaliser son objet social tant en qualité de fonds redistributeur qu'en qualité de fonds acteur.

Le fonds n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Il clôture son deuxième exercice d'une durée de 12 mois courant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 442 254 euros.  
Le résultat net comptable est un excédent de 1 252 811 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.  
Ces comptes annuels ont été arrêtés le 5/02/2024 par les dirigeants de l'entité.

## **B. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

### **Faits caractéristiques de l'exercice**

- Concernant le site internet, la plateforme de crowdfunding a été lancée le 4 octobre 2022, elle représente le moyen principal de collecte. Nous y avons ajouté de nombreuses améliorations et notamment la possibilité de réaliser des crypto-dons.
- La recherche de modèles juridiques, fiscaux et comptables pour la pérennisation de biens communs ou mis en commun a continué en 2023.
- En 2022 nous avons dans le cadre de la pérennisation de biens acquis en fin d'année un mas cévenol du 16<sup>e</sup> siècle et son terrain de 15ha, le mas du seigneur d'Altayrac à Chamborigaud (39530), dans la continuité de notre action ont été acquis en 2023 :
  - Le domaine du Moulin de la Barre au Moulin de la Barre (45360).
  - Le lieudit « Rhodais » à Brueres-Allichamps (18200), en rachetant les parts de la Sci Colfranc.
  - Une ancienne école située à Le Retail (Deux-Sèvres) 79130 - 15 Route des Eaux.

# Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

---

## II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions du Code de Commerce ainsi que selon les principes des règlements suivants émis par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) :

- règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC n° 2020-08.
- règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n° 2015-06 et n° 2016-07

Les procédures d'enregistrement et de classement sont conformes aux exigences des comptabilités informatisées.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### **2-1 Changement de méthode comptable**

Il n'y a pas de dérogation aux principes comptables.

Concernant les immobilisations il a été décidé pour une meilleure lisibilité de ne plus séparer la construction, le terrain et le mobilier qui compose chaque bien acquis. Pour rappel l'ensemble des éléments constituant les biens ne sont pas amorti puisqu'ils sont tous été mis à disposition de collectif dans le cadre de baux emphytéotique. A ce titre, ils devront être restitués à échéance au minimum dans l'état dans lequel ils ont été mis à disposition

### **2-2 Provision**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entité à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Pas de provision en 2023.

### **2-3 Indemnité de fin de carrière**

Sans objet, le fonds n'ayant pas de salarié au 31/12/2023

### **2-4 Méthode de détermination des produits**

Sans objet, le fonds n'a pas de convention de financement pluriannuelle au 31/12/2023.

### **2-5 Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance correspondent au paiement de 77,57 € en avance du nom de domaine pour 2024 ainsi que celui de l'abonnement à l'envoi de mail pour 2024 d'un montant de 95,76 €

### **2-6 Produits constatés d'avance**

Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31/12/2023.

---

# Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

---

## III. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN ACTIF

### 3-1 Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

Le fonds de dotation respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a pas recours aux amortissements dérogatoires. Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais, remises, escomptes de règlements obtenus.

Biens acquis :

- En 2022 :
  - un mas cévenol du 16<sup>e</sup> siècle et son terrain de 15ha, le mas du seigneur d'Altayrac à Chamborigaud (39530)
- En 2023 :
  - Le domaine du Moulin de la Barre au Moulin de la Barre (45360).
  - Le lieudit « Rhodais », en reprenant les part de la Sci Colfranc.
  - Une ancienne école situé à LE RETAIL (DEUX-SÈVRES) 79130 15 Route des Eaux.

Tous les biens immobiliers détenues ont été données en bail emphytéotique sur 99 ans.

#### **Pour rappel :**

- Le bail emphytéotique opère un démembrement temporaire de la propriété (de 16 à 99 ans) : le preneur est investi de l'essentiel des attributs de la propriété durant le bail.
- L'emphytéote doit faire du bien un usage en bon père de famille, il est tenu de conserver le bien objet de l'emphytéose en bon état d'entretien et de réparation de toute nature (art. L451-8 al. 2 du code rural).
- Le bailleur propriétaire n'a pas de droit de regard sur le bien pendant la durée du bail. A la fin du bail, les éventuelles améliorations réalisées par le locataire reviendront automatiquement au bailleur propriétaire sans indemnité.
- Le locataire doit également assumer toutes les charges notamment fiscale (taxe foncière, ...).
- L'amortissement est la constatation comptable et annuelle de la perte de valeur d'un bien immobilisé. Il peut être dû à son usure, son obsolescence ou au temps. L'amortissement doit permettre de constater l'usage qui est fait du bien or dans le cas d'un bail emphytéotique, l'usage du bailleur en est suspendu sur la période du bail (dans notre cas 99 ans).

La construction ne sera pas amortie car le fonds de dotation n'en a pas l'usage et la valeur initiale du bien est garantie par le bail existant. Par contre, une éventuelle provision pour dépréciation pourrait être constatée si la valeur vénale de l'immeuble était amenée à se déprécier dans le temps.

Il n'y a donc pas d'immobilisation à amortir au 31/12/2023.

## Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Immobilisations incorporelles</b>	0	0	0	0
Frais d'établissement				0
Frais de recherche et de développement				0
Donations temporaires d'usufruit				0
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				0
Autres immobilisations incorporelles				0
Immobilisations incorporelles en cours				0
Avances et acomptes				0
<b>Immobilisations corporelles</b>	1 017 773	1 451 502	225 809	2 243 465
Terrains	190 000		190 000	0
Constructions	791 964	1 451 502		2 243 465
Installations techniques, matériels, outillages industriels	35 809		35 809	0
Autres immobilisations corporelles				0
Immobilisations corporelles en cours				0
Avances et acomptes				0
Biens reçus en legs ou donations destinés à être cédés				0
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	1 017 773	1 451 502	225 809	2 243 465
<b>Immobilisations incorporelles</b>	0	0	0	0
Amorts frais d'établissement				0
Amorts frais de recherche et de développement				0
Amorts donations temporaires d'usufruit				0
Amorts concession, logiciels				0
Amorts autres immobilisations incorporelles				0
<b>Immobilisations corporelles</b>	0	0	0	0
Amorts des constructions				0
Amorts installations techniques, matériels, outillages				0
Amorts autres immobilisations corporelles				0
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	0	0	0	0
<b>VALEURS NETTES COMPTABLES</b>	1 017 773	1 451 502	225 809	2 243 465

### 3-2 Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Il n'y a pas de biens reçus par legs ou donation au 31/12/2023.

### 3-3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées de :

- 30 parts du GFSM (Groupement Forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan) numérotées de 2633 à 2662 et évalué pour un montant de 175€/part soit un total de 5 250€.
- 76 parts de la Nef d'une valeur unitaire de 30 € soit au total 2 280€
- 1 part sociale du Crédit Mutuel d'une valeur de 15€.

Elles sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée en cas de perte de valeur.

Il n'y a pas de perte de valeur au 31/12/2023

### 3-4 Stocks et en-cours

Il n'y a pas de stocks et d'encours.

## Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

### 3-5 État des créances et dépréciations liées

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances financeurs douteux ou litigieux			
Autres créances	14 192	14 192	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	173	173	
<b>TOTAUX</b>	<b>14 365</b>	<b>14 365</b>	<b>0</b>

Il n'y a pas de créances douteuses au 31/12/2023.

### 3-6 Valeurs mobilières de placement

Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement au 31/12/2023.

## IV. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN PASSIF

### 4-1 Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	15 000	1 017 772			1 032 772
Fonds propres avec droit de reprise					0
Ecarts de réévaluation					0
Réserves					0
Report à nouveau (RAN)		6 640			6 640
Excédent ou déficit de l'exercice	1 024 412	-1 024 412	1 252 822		1 252 822
<b>Situation nette</b>	<b>1 039 412</b>	<b>0</b>	<b>1 252 822</b>	<b>0</b>	<b>2 292 234</b>
Fonds propres consommables					0
Subventions d'investissement					0
Provisions réglementées					0
<b>TOTAL</b>	<b>1 039 412</b>	<b>0</b>	<b>1 252 822</b>	<b>0</b>	<b>2 292 234</b>

## Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

- La dotation non consommable est composée des éléments suivants :

	Montant	Valeur brute immobilisée	Valeur nette immobilisée	Date dernière réévaluation	Valeur vénale estimée
<b>Dotation non consommable</b>	1 032 772				
Montant de la dotation statutaire non consommable initiale	15 000				
Dotations complémentaires non consommables	1 017 772				
<b>Liste des actifs constitutifs</b>	<b>1 032 772</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Actifs incorporels					
<i>Nature du bien et localisation</i>					
<i>Nature du bien et localisation</i>					
Actifs corporels	1 017 772	1 017 772	1 017 772	0	0
<i>Mas d'Alteyrac - 30530 CHAMBORIGAUD</i>	1 017 772	1 017 772	1 017 772		
<i>Nature du bien et localisation</i>					
Actifs financiers	15 000				
<i>Compte Crédit mutuel</i>	15 000				
<i>Nature du bien et localisation</i>					
<b>TOTAUX</b>	<b>1 032 772</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4-2 Subventions d'investissements

Il n'y a pas de subventions d'investissement au 31/12/2023.

#### 4-3 Provisions réglementées

Il n'y a pas de provisions réglementées au 31/12/2023.

#### 4-4 Fonds dédiés

La partie des ressources (dons, subventions, ...) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée, conformément à l'engagement pris à leur égard, est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportés en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation des projets définis.

## Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

Le tableau de variation des fonds dédiés est le suivant :

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice	Reports (compte 689)	UTILISATIONS		Transferts	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global (compte 789)	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation*	0	0	0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes*	44 000	43 050	-44 000	0	0	43 050	
Apport fonds Nat Fra / Abondement des Projets	40 000	43 050	-40 000			43 050	
Apport FBF / Abondement des Projets	4 000		-4 000			0	
Ressources liées à la générosité du public*	42 683	101 946	-42 683	0	0	101 946	
Forêts préservées	2 920	8 200	-2 920			8 200	
Graines de Joie	1 280		-1 280			0	
Terr'Azil	13 446		-13 446			0	
Les Incroyables Comestibles	3 082	1 025	-3 082			1 025	
Gaia	3 940		-3 940			0	
La fourmière	5 955		-5 955			0	
La forêt des Lucioles	9 380		-9 380			0	
La Bonne Ferme	2 300		-2 300			0	
SFAP	380		-380			0	
Etats Sauvages		6 803				6 803	
Libre Nature		5 737				5 737	
Familles au grand cœur		15 038				15 038	
Semeurs de projets		4 276				4 276	
Ensemble pour la Planète		3 850				3 850	
Ecole des Semeurs		2 504				2 504	
Ecole de Philosophie		33 570				33 570	
Skholè des écureuils		7 433				7 433	
Bois du Barde		3 310				3 310	
Bourse Solidaire		10 200				10 200	
<b>TOTAL</b>	<b>86 683</b>	<b>144 996</b>	<b>-86 683</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>144 996</b>	<b>0</b>

# Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

La colonne « Transferts » correspond à l'inscription dans les comptes des décisions prises par les instances du fonds de dotation concernant l'utilisation des soldes de fonds dédiés non utilisés sur un projet défini terminé. Cette colonne indique, après accord du tiers financeur, la nouvelle destination de ces fonds sur un autre projet dédié.

## 4-5 Fonds reportés sur legs et donations

Après la date d'acceptation des legs et donations, la partie des ressources constatées en produits d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture, est comptabilisée au passif du bilan en « Fonds reportés liés aux legs et donations » avec en contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « 6891-Reports en fonds reportés ». Ces sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs et donations » sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation des legs et donations.

Il n'y a pas de fonds reportés sur legs et donations au 31/12/2023

## 4-6 Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provision au 31/12/2023.

## 4-7 État des échéances et des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établist de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	5 036	5 036		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>5 036</b>	<b>5 036</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 4-8 Emprunts

Il n'y a pas d'emprunts auprès des établissements de crédit au 31/12/2023.

# Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

## V. DETAIL DES OPERATIONS DE CLOTURE

### 5-1 Charges à payer et produits à recevoir

#### DETAIL DES CHARGES A PAYER

- Factures non parvenues 2 880 €

#### DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

- Notaire (solde acquisition Sci Colfranc) 14 192 €

### 5-2 Produits et charges imputables à un autre exercice

- Charges constatées d'avance 173 €

## VI. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 6-1 Produits d'exploitation

Les produits du fonds de dotation sont composés de :

#### 6-1.1 Dons, mécénat

- Dons des fondateurs 0 €
- Dons manuels provenant de la générosité du public 663 761 €
- Dons d'autres organismes 103 000 €

#### 6-1.2 Legs, donations ou assurances-vie

Le détail de la rubrique « Legs, donations et assurances-vie » du compte de résultat est donné ci-après :

Il n'y a pas eu de Legs, donations et assurances-vie en 2023.

#### 6-1.3 Revenus immobiliers

Le fonds a reçu 371 800€ en revenus immobiliers

- 300 000 € en revenu d'un bail emphytéotique suite à l'acquisition du Moulin du Barde
- 71 800 € en revenu d'un bail emphytéotique suite à l'acquisition de l'école du Retail.

### 6-2 Ventilation des produits

Produits par catégories d'activités :

- Pérennisation de biens communs ou mis en commun sans affectation 400 301 €
- Plateforme collecte de dons affectés à des projets d'intérêt général 202 293 €
- Collecte pour fonctionnement du fonds et de sa plateforme 61 167 €
- Revenus immobiliers 371 800 €

### 6-3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du fonds de dotation sont composées de :

- Études et prestations (Site crowdfunding) 48 885 €
- Services extérieurs (hébergement du site internet, cloud) 302 €

## Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

---

▪ Maintenance du site, webmaster	5 040 €
▪ Autres services extérieurs (frais postaux, bancaires et de collectes, de commissariat aux comptes, avocat, publicité, création de logo, déplacement, mission, réception, ...)	14 421 €
▪ Autres charges de gestion courante (nom de domaine, infolettre,...)	817 €
▪ Frais de notaire sur acquisitions	8 308 €

### 6-4 Résultat financier

Le résultat financier est de 476 647 €

Il résulte des recettes et charges liées à l'acquisition de la SCI Colfranc et des revenus fonciers de la Sci suite à la mise à bail emphytéotique du bien par la sci avant sa dissolution.

Le fonds étant associé unique de la Sci, il a été procédé à la dissolution suivi de la transmission universelle du patrimoine de la Sci vers le fonds conformément à l'article 1844-5 du code civil qui dispose que : « *En cas de dissolution, celle-ci entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société à l'associé unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation* ».

### 6-5 Résultat exceptionnel

Néant

### 6-6 Transfert de charges

Néant

### 6-7 Résultat et impôts sur les bénéfices

Néant

### 6-8 Contributions volontaires en nature

Le fonds de dotation bénéficie de l'aide de 5 bénévoles équivalent à 1,05 ETP.

La valorisation de cette contribution volontaire en nature correspond au coût réel qu'aurait dû payer l'association si elle avait dû faire appel à un salarié ou à un professionnel pour réaliser le travail.

Elle est calculée en fonction de l'expertise des bénévoles de la manière suivante :

- 1h d'un bénévole du comité de validation correspond à 2 Smic horaire chargé ;
- 1h d'un bénévole dirigeant administrateur ou membre du comité d'investissement correspond à 3 Smic horaire chargé ;
- 1h d'un bénévole autre correspond à 1 Smic horaire chargé

La valorisation des contributions volontaires s'élève à 79 601 €.

Dont en bénévolat :

- Pour le fonctionnement : 66 126 €
- Pour la recherche de fonds : 1 056 €
- Pour la mission du fonds : 12 419 €

# Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

---

## VII. AUTRES INFORMATIONS

### **7-1 Effectif moyen**

Il n'y a pas de salarié au 31/12/2023.

### **7-2 Informations sur les transactions avec les parties liées**

Il s'agit de transactions significatives effectuées avec des parties liées qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché. Elles ne concernent pas les relations avec les filiales ou les sociétés sœurs détenues en totalité par l'entité.

Néant

### **7-3 Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés**

Aucune rémunération

### **7-4 Informations sur les opérations et engagements envers les dirigeants**

Néant

### **7-5 Filiales et participations**

L'association ne détient aucune participation de 10% ou plus au sein de sociétés.

### **7-6 Engagements hors bilan**

#### **7-6.1 Engagements donnés**

- Le 2 décembre 2022, bail emphytéotique de 99 ans donné à la Scic Mas d'Alteyrac sur bien immobilier situé à CHAMBORIGAUD (GARD) 30530.
- Le 20 avril 2023, bail emphytéotique de 99 ans donné à l'association Dresseurs de tentes sur le lieu nommé Moulin de la Barre que le fonds a acquis.
- Le 22 novembre 2023, bail emphytéotique de 99 ans donné à l'association le Berceau, une propriété sur le lieudit « Rhodais », engagement pris suite à acquisition de la Sci Colfranc.
- Le 8 décembre 2023, bail emphytéotique de 99 ans donné à l'association Grandir savoir et devenir sur une ancienne école situé à Le Retail (Deux-Sèvres) 79130 - 15 Route des Eaux,

#### **7-6.2 Engagements reçus**

Néant

#### **7-6.3 Engagements pris en matière de crédit-bail**

Néant

#### **7-6.4 Autres opérations non inscrites au bilan**

Néant

# Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

---

## 7-7 Informations relatives aux frais d'audits et de commissariat aux comptes

Le Cabinet Doucet, Beth & Associés assure la fonction de commissariat aux comptes. A ce titre, le montant des honoraires liés à sa mission légale de certification inscrits en charges s'élève à 2 160 euros TTC pour l'exercice.

## VIII. INFORMATIONS SPECIFIQUES LIEES A L'APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE

### 8-1 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Concernant les charges par destination :

- **Dans le cadre des missions sociales :**

- **Les charges pour actions réalisées par l'organisme** comprennent : Les études et prestations de services liés aux projets (les autres sont comptabilisés en frais de fonctionnement), les Frais de colloques, séminaires, conférences, les voyages et déplacements, les missions et réceptions (pour projets).  
L'ensemble est imputé sur la générosité du public.
- **Le versements à d'autres organismes** comprend : Les aides financières octroyés  
Sont imputé sur la générosité du public, la quote-part de la générosité reversée suivant affectation du donateur.  
L'ensemble est imputé sur la générosité du public.

- **Les frais de recherche de fonds**

- **Les frais d'Appel à la Générosité du Public** comprennent : Les frais d'hébergement du site informatique (plateforme de collectes de dons), les publications (infos-lettres pour collectes,...), les frais bancaire et frais de collecte de dons.  
L'ensemble est imputé sur la générosité du public.

- **Les frais de fonctionnement**

Ils comprennent tous les autres frais à savoir : Les études et prestations de services (Travaux site internet, conseil,...) dont sont déduits les frais relatifs à l'étude de projets qui sont ajoutés aux frais de missions sociales, les intermédiaires et honoraires (CAC, comptable, ...), les frais d'actes et de contentieux (frais de notaire acquisitions), les frais postaux, les redevances pour brevets, licences, ... (nom de domaine, logiciel comptable, ...) et les autres charges financières (en exemple Mali TUP Sci Colfranc)  
L'ensemble est imputé sur la générosité du public.

# Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>663 761</b>	<b>663 761</b>	<b>666 216</b>	<b>666 216</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	663 761	663 761	666 216	666 216
- Dons manuels	663 761	663 761	666 216	666 216
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 112 708</b>	<b>0</b>	<b>495 250</b>	<b>0</b>
2.1 Cotisations sans contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	103 000		55 000	
2.4 Autres produits non liées à la générosité du public	1 009 708		440 250	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>86 683</b>	<b>42 683</b>		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 863 152</b>	<b>706 444</b>	<b>1 161 466</b>	<b>666 216</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>255 191</b>	<b>182 141</b>	<b>2 457</b>	<b>2 457</b>
1.1 Réalisées en France	255 191	182 141	2 457	2 457
- Actions réalisées par l'organisme	28 911	28 911	2 457	2 457
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	226 280	153 230		
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>9 291</b>	<b>9 291</b>	<b>4 943</b>	<b>4 943</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	9 291	9 291	4 943	4 943
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>200 864</b>	<b>170 864</b>	<b>42 971</b>	<b>1 920</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>144 996</b>	<b>101 946</b>	<b>86 683</b>	<b>42 683</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>610 341</b>	<b>464 241</b>	<b>137 055</b>	<b>52 004</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 252 811</b>	<b>242 203</b>	<b>1 024 411</b>	<b>614 212</b>

## 8-2 CROD des contributions volontaires en nature (CVN)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>79 601</b>	<b>0</b>	<b>97 170</b>	<b>0</b>
Bénévolat	79 601		97 170	
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>79 601</b>	<b>0</b>	<b>97 170</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>12 419</b>	<b>0</b>	<b>13 358</b>	<b>0</b>
Réalisées en France	12 419		13 358	
Réalisées à l'étranger				
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 056</b>		<b>2 401</b>	
<b>3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>66 126</b>		<b>81 411</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>79 601</b>	<b>0</b>	<b>97 170</b>	<b>0</b>

## Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

### 8-3 Tableau de rapprochement entre les charges du CR et du CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux amortissements et dépréciations et provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises											0
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	28 911				9 291		38 758				76 960
Aides financières		226 280									226 280
Impôts, taxes et versements assimilés											0
Salaires et traitements											0
Charges sociales											0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations											0
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés										144 996	144 996
Autres charges							844				844
Charges financières							161 261				161 261
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
<b>TOTAL</b>	<b>28 911</b>	<b>226 280</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 291</b>	<b>0</b>	<b>200 864</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>144 996</b>	<b>610 341</b>

### 8-4 Tableau de rapprochement entre les CVN du CR et du CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0
Mises à disposition gratuites de biens					0
Prestations de services					0
Personnel bénévole	12 419		1 056	66 126	79 601
<b>TOTAL</b>	<b>12 419</b>	<b>0</b>	<b>1 056</b>	<b>66 126</b>	<b>79 601</b>

### 8-5 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE		
			EXERCICE N	EXERCICE N-1	
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France	182 141	2 457	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	28 911	2 457	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	153 230		- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS</b>	<b>9 291</b>	<b>4 943</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	9 291	4 943			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>170 864</b>	<b>1 920</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>362 295</b>	<b>9 321</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>663 761</b>	<b>666 216</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>101 946</b>	<b>42 683</b>	<b>3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>242 203</b>	<b>614 212</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>706 444</b>	<b>666 216</b>	<b>TOTAL</b>	<b>706 444</b>	<b>666 216</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>		
			(*) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) desinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>		
			242 203		
			614 212		

## Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	0	0	GENÉROSITÉ DU PUBLIC	0	0
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 8-6 Tableau de variation des fonds propres liés à la générosité du public

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	15 000	1 017 772	614 212					1 646 984
Fonds propres avec droit de reprise								0
Ecart de réévaluation								0
Réserves								0
Report à nouveau (RAN)		6 640	0					6 640
Excédent ou déficit de l'exercice	1 024 411	-1 024 411	-614 212	1 252 811	212 203			1 252 811
Dotations consommables								0
Subventions d'investissement								0
Provisions réglementées								0
<b>TOTAL</b>	<b>1 039 411</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 252 811</b>	<b>212 203</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 906 435</b>

## IX. AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

### 9-1 Tableau EAR - État des avantages et ressources provenant de l'étranger

L'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger est un tableau qui doit être tenu par les organismes qui reçoivent des avantages et ressources provenant, directement ou indirectement, de l'étranger.

Il s'agit des États étrangers, des personnes morales étrangères, des personnes physiques non résidentes en France ou encore tout dispositif juridique de droit étranger comparable à une fiducie.

# Fonds Fraternité pour Demain

Fonds de dotation – 21 rue Albert 1<sup>er</sup> - 91600 Savigny-sur-Orge  
SIRET 911 307 734 00010 – APE 94.99Z

État du contributeur(a)	Date(b) de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique(c) du contributeur	Nature(d) de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect(d) de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement(d)	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource(d)
Australie	26/01/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	20
<b>Total Australie</b>						<b>20</b>
Belgique	22/04/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	35
Belgique	24/02/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	35
Belgique	30/05/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	22
Belgique	31/08/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	270
Belgique	16/12/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	201
Belgique	12/12/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	13
<b>Total Etat Belgique</b>						<b>576</b>
Canada	15/02/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	80
Canada	01/06/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	55
<b>Total Etat Canada</b>						<b>135</b>
Allemagne	18/09/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	virement SEPA	108
Allemagne	27/04/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	50
<b>Total Etat Allemagne</b>						<b>158</b>
Italie	20/03/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	55
<b>Total Etat Italie</b>						<b>55</b>
Luxembourg	26/01/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	103
Luxembourg	04/01/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	33
Luxembourg	30/05/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	25
<b>Total Etat Luxembourg</b>						<b>161</b>
Espagne	31/05/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	25
	25/09/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	75
	11/09/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	162
<b>Total Etat Espagne</b>						<b>262</b>
Suisse	13/02/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	270
	13/02/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	210
	17/11/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	52
	24/11/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	25
	26/12/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	324
	08/12/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	1080
	08/12/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	1080
	28/04/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	750
<b>Total Etat Suisse</b>						<b>3791</b>
United Kingdom	20/04/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	108
<b>Total Etat Royaume Uni</b>						<b>108</b>
United States	06/03/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	32
United States	28/12/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	100
<b>Total Etat USA</b>						<b>132</b>
Israël	08/06/2023	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	50
<b>Total Etat Israël</b>						<b>50</b>